

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Signature de la convention collective entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et ses pompiers

Vaudreuil-Dorion, le 24 février 2023 – La Ville de Vaudreuil-Dorion et l'Association des pompiers de Vaudreuil-Dorion ont procédé aujourd'hui à la signature d'une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans. Il s'agit de la première entente conclue depuis la mise en place d'importants changements organisationnels au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Vaudreuil-Dorion, soit le maintien des opérations par des équipes de pompiers à temps complet, la garde 24 h sur 24 et le service de premiers répondants.

L'un des enjeux de cette nouvelle convention collective concernait la rémunération des pompiers. « Nous étions conscients qu'un rattrapage salarial était nécessaire. Les résultats d'une étude réalisée par une firme externe sur la rémunération globale ont démontré que nous devons faire des ajustements. Cet exercice a pris en compte la capacité de payer de la Ville, dans un souci de saine gestion », a mentionné le directeur général Olivier Van Neste. « Dans un contexte où la rétention du personnel revêt plus d'importance que jamais, il s'agit d'un aspect majeur de cette nouvelle convention », a-t-il ajouté.

« Cette entente a été conclue grâce aux efforts et au travail des deux parties, dans un esprit de saine collaboration et de respect à la table de négociation. Nous souhaitons poursuivre ce travail collaboratif dans le futur », a exprimé Stéphane Massicotte, directeur du Service de sécurité incendie par intérim.

« L'échelle salariale et les conditions de travail étaient des enjeux majeurs. Cette nouvelle convention collective permet au Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion d'être attractif. Le respect et le travail d'équipe étaient des valeurs communes à la table de négociation. C'est ce qui a permis ce règlement. Je remercie également mes membres pour leur professionnalisme dans l'exercice de leur métier tout au cours de cette négociation », a mentionné Maxime Gendron, président de l'Association des pompiers de Vaudreuil-Dorion.

Annuellement, plus de 2000 interventions, incluant celles nécessitant les premiers répondants, sont réalisées par le Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion. À noter qu'il dessert également les municipalités de Vaudreuil-sur-le-Lac, de L'Île-Cadieux et de Pointe-des-Cascades. Il se spécialise dans les interventions en présence de matières dangereuses (HAZMAT) et, à cet effet, il offre ses services aux autres villes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.